

Contrat CDD renouvellement

Par Belleetleclauchard, le 30/09/2019 à 19:37

Bonjour,

Je suis en CDD depuis trois ans, mon contrat arrive à son terme dans un mois et mon contrat stipule un éventuel renouvellement. Mon employeur s'engage à me notifier ses intentions deux mois avant le terme de celui ci. Cependant mon employeur n'a pas respecté les termes de celui-ci et, hier, m'a précisé oralement par un intermédiaire qu'il refuse de me notifier ses intentions et si je me maintiens à mon poste à la fin de mon contrat, je prends le risque de ne pas être payé.

Que dois je faire ? Peut il refuser de me rémunérer si je maintiens mon postes? Merci de vos réponses.

Par Lag0, le 01/10/2019 à 06:32

Bonjour,

Quel type de CDD ? Dans le privé ou le public ?

Par Belleetleclauchard, le 01/10/2019 à 06:35

Bonjour,

Je suis en CDD dans une mairie.

Merci de m'aider.